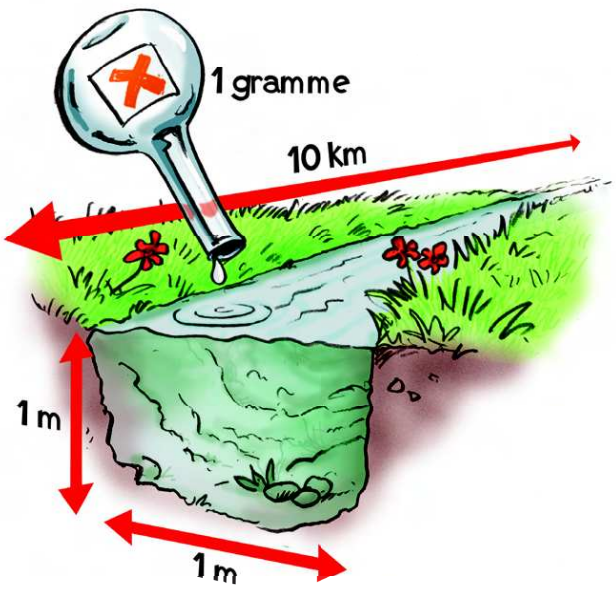
Crepepp
Cellule régionale d'étude de la pollution des eaux par les produits phytosanitaires
PAYS DE LA LOIRE

Jardiner en protégeant sa santé, l'eau et l'environnement

Vous allez peut-être effectuer un traitement pour protéger vos cultures contre les maladies ou les insectes, ou désherber vos allées et massifs.



Attention, de mauvaises pratiques peuvent être à l'origine d'une pollution de l'eau et de l'environnement...



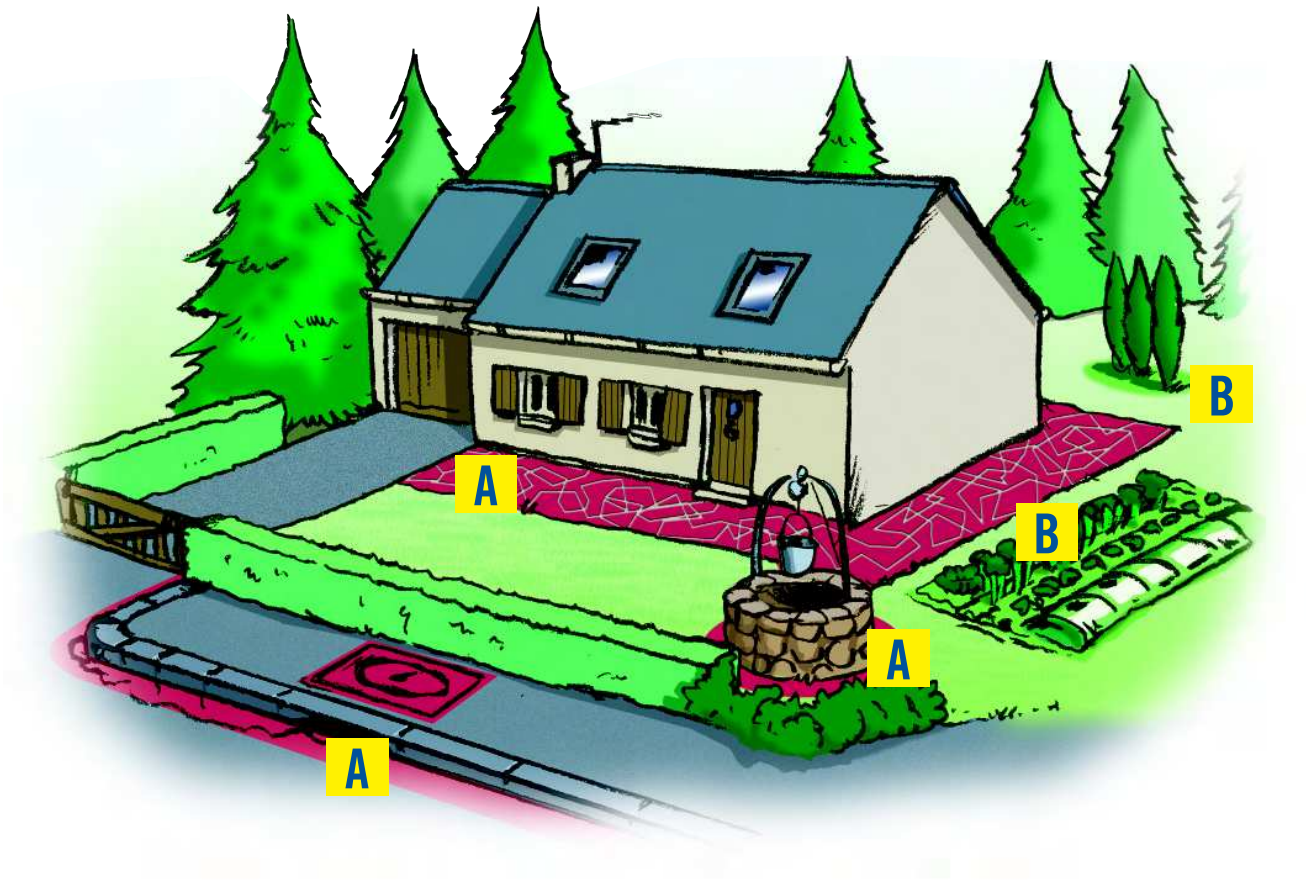
1 seul gramme de substance active suffit à polluer **10000 m³ d'eau,**

- soit la consommation d'eau d'une famille de 4 personnes pendant au moins 50 ans !
- soit un fossé de plus de 10 kilomètres de long.

*La concentration de **0,0000001 g par litre** (0,1 µg/l) au-delà de laquelle une eau n'est plus potable, est très rapidement atteinte.*

Création, réalisation & illustrations : Welcomm' - RCS Nantes B 379 572 571

Identifiez
les zones à risque



Risque de pollution

A élevé

ZONES PRÈS D'UN POINT D'EAU

Cours d'eau, mares, puits, fossés, bouches d'égout, caniveaux…

ZONES IMPERMÉABLES

Bitume, goudron, dallage, pavés…

Traitement chimique proscrit

Car les produits appliqués risquent d'être entraînés vers les cours d'eau dès la première pluie.

B réduite

ZONES PERMÉABLES ÉLOIGNÉES D'UN POINT D'EAU

Graviers, sables, terre, herbe…

Traitement chimique toléré

Mais les méthodes d'entretien sans pesticide sont à privilégier.

Création, réalisation & illustrations : Wéoomm' - RCS Nantes B 379 572 571

Jardinez sans pesticide c'est possible !



La pelouse

① Contre la mousse et le trèfle :

- **Tondez plus haut** (7 cm)
- Utilisez un **scarificateur** pour enlever la mousse et aérer la terre.
- **Regarnissez** les espaces mis à nu.



② Contre les plantes à pivot (pissenlit, carotte sauvage...) :

- **Arrachez manuellement**

...et pourquoi ne pas accepter une pelouse naturellement fleurie (pâquerettes, primevères ...) qui de plus favorise les insectes utiles au jardin ?



Les allées, cours, terrasses

Contre les herbes indésirables :

- Posez des **toiles géotextiles** sous le sable dans les allées,
- **Désherbez thermiquement** à l'eau bouillante,
- Sinon **arrachez manuellement** les herbes indésirables.

...et pourquoi pas des joints ou des allées enherbés ?

Les fossés

- **Tondez ou fauchez** et récupérez les déchets de fauche.

Les massifs ornementaux et floraux



① Contre l'herbe dans les parterres :

- **Paillez** (feuilles mortes, tontes de pelouse sèches, copeaux de bois...)
- Installez des **plantes couvre-sol** (petite pervenche, marjolaine rampante, géranium botanique ...)
- Sinon **arrachez manuellement** les herbes indésirables.

② Contre les maladies :

- **Surveillez** les plantations et **supprimez** les parties contaminées.
- Privilégiez **l'arrosage au pied** des plantations plutôt qu'en aspersion.

③ Contre les ravageurs :

- Rendez votre massif **accueillant** pour les **insectes utiles**.

Choisissez de préférence des variétés de rosiers et d'arbustes résistantes aux maladies et aux insectes nuisibles.

Création, réalisation & illustrations: Welcomm' - RCS Nantes B 379 572 971

Jardinez sans pesticide c'est possible !



Le Potager

① Contre les herbes indésirables:

- **Paillez** (tontes de pelouse sèches, paille de céréales…)
- Pratiquez le **faux semis**
- Sinon, **arrachez manuellement** (sarclage, binage …) plutôt un jour ensoleillé.



② Contre les maladies et ravageurs :

- **Découragez les limaces et escargots** en épandant autour des légumes des **cendres de bois**, de la **sciure de bois** ou des **coquilles d'œuf**.
- **Récuperez les limaces et escargots** en disposant des planches de bois ou des pots de fleur retournés.
- **Posez des filets ou voiles anti-insectes** pour protéger carottes et navets des attaques de mouches.



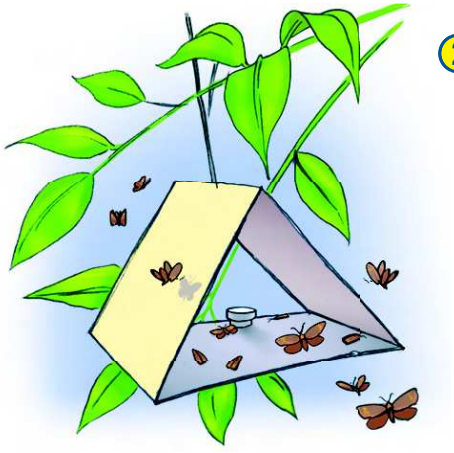
Eviter de mettre plusieurs années de suite des légumes de même famille au même endroit.

Le Verger



① Contre l'herbe au pied des arbres :

- **Plantez des plantes couvre-sol** (géranium sauvage, petites pervenches …)
- **Entretenez mécaniquement vos pieds d'arbres** (débroussailleuse …).



② Contre les maladies :

- **Éliminez les branches, feuilles et fruits infectés.**
- **Aérez la ramure** pendant l'hiver.

③ Contre les ravageurs :

- **Posez des colliers anti-fourmis en cas de présence de fourmis** car elles favorisent le maintien des pucerons.
- **Installez des pièges à insectes** contre les vers des fruits sur prunier, pommier, poirier et cerisier.

… et si les dégats persistent, demandez conseil à un spécialiste qui établira un diagnostic fiable.

Choisissez de préférence des variétés de légumes et d'arbres fruitiers résistantes. Privilégiez l'arrosage au pied des légumes et arbres fruitiers.

Création, réalisation & illustrations: Welcomm' - RCS Nantes B 379 572 971

Jardinez sans pesticidet c'est possible !

Les auxiliaires, les amis du jardinier.



Coccinelle



Larve de Coccinelle

① Les auxiliaires sont de véritables amis pour le jardinier. Ils détruisent les limaces, escargots, chenilles, pucerons ...

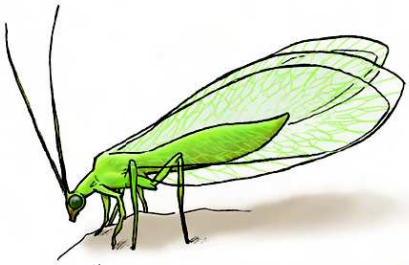
- Les larves de **coccinelle** et de **syrphe** mangent jusqu'à une centaine de pucerons par jour.
- Les larves de **chrysope** sont des gros consommateurs de pucerons et d'acariens.
- La mésange, le perce-oreille se nourrissent également de pucerons, le hérisson de limaces, la musaraigne d'insectes, de limaces, de larves …, la chauve-souris d'insectes volants …



Syrphe



Larve de Chrysope



Chrysope



Larve de Syrphe

Attention si les pesticides détruisent les ravageurs, ils peuvent également tuer les auxiliaires ! Sachez les identifier pour les préserver.

② Comment rendre son jardin accueillant ?

- Préférez une **pelouse fleurie**, des **haies d'arbustes** à **fleurs persistants** (sureau, buis, laurier thym, houx, noisetier …), **véritables réserves de nourriture** pour de nombreux auxiliaires.
- **Installez de petits abris** (paillis de feuilles mortes, petits fagots de bois glissés sous les haies…), **nichoirs**…, véritables nids **douillets pour les auxiliaires**.



Vous pouvez également vous procurer des auxiliaires dans certains points de vente (larves de coccinelle, œufs de chrysope notamment)

Le saviez-vous ?

IL EXISTE DES PRODUITS DE TRAITEMENT BIOLOGIQUE ...

Contre les insectes nuisibles :

- Bacillus thuringiensis : bactérie tueuse de la chenille
- Pyrèthres naturelles et rotenone : insecticides biologiques
- Huiles d'été et d'hiver.

Contre les limaces :

- Phosphate ferrique

Contre les maladies :

- Soufre et cuivre en préventif.

Attention, choisissez des produits portant la mention «emploi autorisé dans les jardins».

Création, réalisation & illustrations : Welcomm' - RCS Nantes B 379 572 571

Si vous utilisez des pesticides...
... quelques règles à respecter

N'intervenir qu'en cas de nécessité...

Avant le traitement

1 UTILISEZ UNIQUEMENT DES PRODUITS PORTANT LA MENTION "EMPLOI AUTORISÉ DANS LES JARDINS".

2 CHOISISSEZ UN PRODUIT ADAPTÉ :

- à l'insecte visé,
- à la maladie identifiée,
- ou au stade de l'herbe indésirable à détruire (voie racinaire ou voie foliaire).

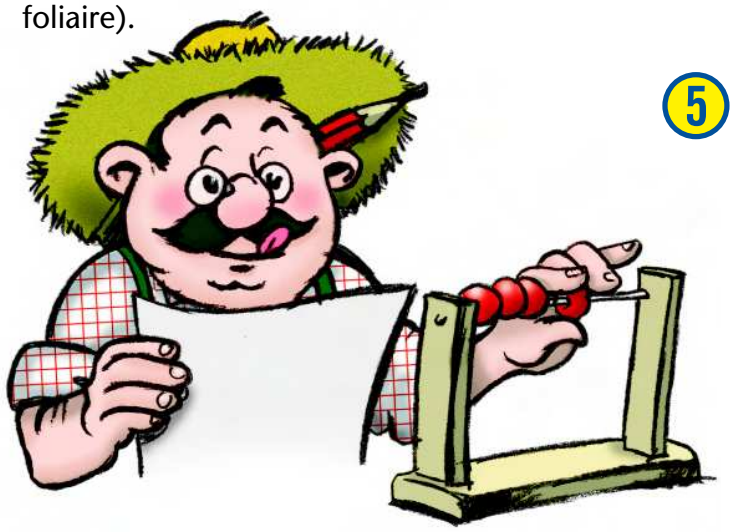
3 CHOISISSEZ LE PRODUIT LE PLUS RESPECTUEUX POUR L'ENVIRONNEMENT ET VOTRE SANTÉ :

Choisissez si possible un produit sans l'un des symboles figurant en bas de page. Lisez l'étiquette ou interrogez votre vendeur.



4 CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Vérifiez que les conditions climatiques sont favorables (absence de pluie,de vent, température inférieure à 25 °C).



5 CALCUL DE LA DOSE

Calculez précisément la quantité à utiliser en tenant compte de la dose autorisée, du débit du pulvérisateur et de la surface à traiter.

⚠ ***Attention, le surdosage n'augmente pas l'efficacité du produit !***

Notions de volume :
1 cc = 1 cm3 = 1 ml

Création, réalisation & illustrations : Webcomm' - RCS Nantes B 379 572 571

Le saviez-vous ?

Signification des symboles :

F - Facilement inflammable
Produit pouvant s'enflammer facilement.

F+ - Extrêmement inflammable
Produit pouvant s'enflammer très facilement.

N - Dangereux pour l'environnement
Dommages pour la faune, la flore, l'eau

Xn - Nocif
Peut entraîner des risques graves.

Xi - Irritant
Peut provoquer une réaction inflammatoire par contact avec la peau ou les muqueuses.

C - Corrosif
Peut entraîner une action destructive sur les tissus vivants.

Si vous utilisez des pesticides...
... quelques règles à respecter

Avant le traitement (suite)

6 PROTÉGEZ-VOUS

Le produit peut pénétrer par la peau, les voies digestives ou respiratoires. Portez des gants, des bottes, un vêtement de protection, voire des lunettes et un masque à cartouche si vous traitez des arbres ou des arbustes. Ne pas manger, ni boire, ni fumer pendant la préparation du traitement.



7 MATÉRIEL DE PULVÉRISATION

Utilisez un pulvérisateur prévu pour cet usage et en bon état



8 RINÇAGE DE L'EMBALLAGE VIDE

Rincez l'emballage vide 3 fois et versez l'eau de rinçage dans le pulvérisateur avant l'application du produit.



9 STOCKAGE DES PRODUITS

Conservez-les dans leurs emballages d'origine, dans une armoire spécifique, fermée à clef, loin de toute denrée alimentaire humaine ou animale.

Création, réalisation & illustrations : Wekomm' - RCS Nantes B 379 572 571

Si vous utilisez des pesticides...
... quelques règles à respecter

Pendant le traitement

1. **RESTEZ PROTÉGÉ PENDANT TOUTE LA DURÉE DU TRAITEMENT**

2. **ÉVITEZ LES ZONES À RISQUE** et ne traitez en aucun cas les zones situées à proximité d'un point d'eau (cours d'eau, plans d'eau, avaloirs, caniveaux, fossés, égouts, puits…).

3. **UTILISEZ ENTIÈREMENT LA BOUILLIE PRÉPARÉE AU PLUS JUSTE,** sur la zone à traiter.

4. **PROTÉGEZ VOTRE ENTOURAGE.** Ne laissez pas jouer vos enfants ou vos animaux familiers à l'endroit où vous traitez, pendant et juste après le traitement.

Après le traitement



1. **RINÇAGE DU PULVÉRISATEUR**
Rincez votre pulvérisateur à l'eau claire. Appliquez l'eau de rinçage sur la zone déjà traitée. Ne jetez jamais l'eau de rinçage dans le fossé, l'égout, l'évier ou le caniveau.



2. **LAVEZ-VOUS**
Lavez vos bottes, vos gants puis vos mains et votre visage.



3. **QUE FAIRE DES EMBALLAGES VIDES ?**
Il est interdit de brûler les emballages vides. Rincés et égouttés (voir page précédente), ils peuvent être déposés avec les ordures ménagères ou en déchetterie si celle-ci les accepte.

Quant aux produits non utilisés, ou périmés, ils sont considérés comme dangereux et doivent être éliminés par une filière spécialisée (bornes écotox, certaines déchetteries …)

CENTRE ANTIPOISON Angers 02 41 48 21 21

Création, réalisation & illustrations Welcomm' - RCS Nantes B 379 972 571

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE
Région PAYS de la LOIRE